magazine INFOS Saint-Martin

N° 378 Janvier 2026



Point travaux



Installation du CLSPD-R



Cinéma italien





Pour les 120 ans de la loi du 9/12/1905, une exposition était visible en mairie. Le vernissage s'est déroulé le 27 novembre (voir page 9).

Sommaire

4 à 7 **C'est d'actu**

Point sur les travaux

Retour sur la séance plénière d'installation du CLSPDR

Débuts d'activité pour la Réserve Communale de Sécurité Civile

Lancement de la campagne de recensement

8 à 10 **Zoom sur**

Temps d'échange autour de l'activité économique

Les risques de la ligne THT sur la biodiversité

Célébration des 120 ans de la loi du 9 décembre 1905 sur la laïcité

Bientôt le Forum des métiers et des formations

Quand la cuisine devient un vecteur d'inclusion

Retour sur la cérémonie d'hommage à Nicolas Girard

11 à 13 **Vivre ensemble**

Focus sur "La soupe étoilée" du Centre Social les Oliviers

Le projet mené par les adolesents du Pôle jeunesse d'ifac

Programme de la Quinzaine du cinéma italien

Les bergers célèbrent le Pastrage

14 **Portrait**

Patrice Invernon



19 à 25 **Retour en images**

26 à 27 **Agenda**



Mercredi 28 janvier, dans le cadre de la semaine du festival "L'Italie fait son cinéma", la Médiathèque offrira des histoires aux couleurs de l'Italie.

Services

Numéros utiles :

Mairie..... 04 90 47 17 29
Astreinte funéraire 06 17 96 05 63
(lorsque la mairie est fermée)
Bureau d'Information Touristique..... 04 90 47 98 40
Maison des Associations 04 90 47 81 27
Maison du Citoyen 04 90 47 95 68
Maison de l'Emploi, de l'Economie et du Citoyen... 04 90 47 38 81
CCAS..... 04 90 47 00 17
Médiathèque 04 90 47 27 49
Espace Multimédia..... 04 90 47 95 56
Maison de la Crau 04 90 47 02 01
CDC..... 04 90 47 06 80
Centre Social Les Oliviers.. 04 86 52 03 30
Crèche les Lutins 04 90 47 95 63
Crèche les Petits Pas 04 90 47 95 62
Ifac / Pôle Jeunesse 04 90 47 95 55
Radio Soleil FM 04 90 47 15 26
Police Municipale 04 90 47 95 52
Gendarmerie..... 04 90 47 25 11
Centre de Secours.....18 ou 15 ou 04 90 54 54 90
Médecin de garde..... 15
Centre médical 7/7, situé rue de la Laure. Consultations tous les jours sans rendez- vous de 9h à 22h.
Site Internet : www.permanences.fr

Dentiste de garde 0 892 566 766
(dimanches et jours fériés - 0,40 €/min)

Vétérinaire de garde..... 04 90 47 35 34 ou 06 43 73 71 75 (7j/7 - 24h/24 pour les urgences équines et des animaux de rente)

Pharmacies de garde

Pour les dimanches et jours fériés, les gardes se tiennent de 8h à 20h. Pour les nuits, la garde débute à 20h.

Trouver la pharmacie de garde
Les dimanches, jours fériés et les nuits, vous avez désormais trois possibilités de connaître la pharmacie de garde la plus proche :
- sur le site https://www.3237.fr ;
- en téléchargeant l'application gratuite "lepharmacien" ;
- en composant le 3237 (0,35 €/min).

Nouveaux arrivants

Vous venez de vous installer sur la commune ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service Protocole afin d'être conviés à la prochaine cérémonie des nouveaux arrivants.
Contacts : 04 90 47 17 29, poste 6419
protocole@stmartindecrau.fr

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU - www.saintmartindecrau.fr
Date de dépôt légal : 26/01/2011 - **N° ISSN :** 1636 -1652
Editeur, directeur de la publication et de la rédaction : Séverine Dellanegra
Rédaction : Vardia Heilmann, Delphine Munier, Aurélie Faure, Emilie Guigon & Pauline Pouget
Tél. : 04 90 47 98 42 - **Email :** communication@stmartindecrau.fr - **Maquette :** Denis Leclerc
Photos : Adobe Stock Photos et service Communication
Impression : IMP'ACT Imprimerie, 5911 Rte de Frouzet, 34380 Saint-Martin-de-Londres
Distribution : association ACTUS - **Tirage :** 7 450 ex.

édito



Séverine DELLANEGRA
Maire de Saint-Martin-de-Crau

Très belle année 2026 à toutes et à tous !

Chères Saint-Martinoises, chers Saint-Martinois,
Ces dernières semaines, vous avez été très nombreux à participer aux différentes animations qui ont rythmé la fin d'année : lancement des illuminations, Village et Marché de Noël, feu d'artifice, spectacles, ateliers… Voir toutes les générations réunies dans un même esprit de fête est toujours réconfortant.
Ces temps forts n'existeraient pas sans l'engagement constant des agents municipaux, des associations, des bénévoles, des commerçants et de l'ensemble des partenaires. Je tiens à tous les remercier. Leur implication, leur énergie et leur sens du collectif contribuent, chaque jour, à faire vivre notre ville.
Pour cette nouvelle année, les décorations se rangent mais la vie communale se poursuit. Les services municipaux restent mobilisés et concentrés, tant sur la gestion du quotidien que sur les dossiers à fort intérêt local.
Le projet de contournement autoroutier d'Arles continue de faire l'objet d'un suivi attentif au regard des enjeux pour le cadre de vie, les déplacements et l'environnement. Une délibération a d'ailleurs été votée à l'unanimité pour acter les réserves du Conseil municipal (voir page 7).

"Je voudrais (…) réaffirmer le soutien plein et entier de la Commune au monde agricole"

La Commune demeure également vigilante sur le projet de ligne Très Haute Tension, en lien avec l'État, RTE et l'ensemble des partenaires concernés, afin d'en appréhender les impacts et de défendre les intérêts du territoire.
Je voudrais par ailleurs réaffirmer le soutien plein et entier de la Commune au monde agricole, ainsi que notre attention aux mesures sanitaires et à l'accompagnement indispensable des exploitants agricoles et des éleveurs.
Depuis cet été, la France est confrontée à la progression de la dermatose nodulaire contagieuse des bovins, une maladie grave pour les cheptels mais non transmissibles à l'homme. Alors que la sécurité alimentaire n'est pas remise en cause, les décisions des autorités sanitaires d'un abattage préventif massif suscitent une inquiétude légitime.
Pour les éleveurs, les manadiers et les exploitations familiales, l'impact serait catastrophique. Quand un cheptel est menacé, ce sont souvent des générations de travail, un savoir-faire et une identité qui vacillent, en particulier en Camargue et en Crau, où l'élevage bovin est profondément ancré dans l'histoire et l'économie du territoire.
À Saint-Martin-de-Crau, cette inquiétude s'est exprimée de manière digne et responsable lors de la mobilisation du samedi 13 décembre, qui a rassemblé près de 150 agriculteurs et éleveurs, calmes et déterminés. Cette mobilisation locale témoigne de l'ampleur des préoccupations du monde agricole et de la nécessité d'apporter des réponses claires, adaptées et durables.
Enfin, à l'aube de cette nouvelle année, je tenais bien entendu à vous adresser, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite. Que 2026 soit pour vous une année apaisée, riche de moments partagés avec celles et ceux qui vous sont chers.
En attendant d'avoir le plaisir de vous retrouver lors de la cérémonie des vœux à la population, le 9 janvier à 19h, salle Mistral, je vous souhaite à toutes et à tous une année lumineuse, sereine et solidaire.





Des travaux nécessaires

Afin d'assurer la sécurité des publics accueillis dans les bâtiments communaux, de maintenir les équipements en bon état de fonctionnement et de permettre le bon déroulement des manifestations sportives, culturelles et festives, la Ville a engagé plusieurs chantiers de réfection, de mise aux normes et de sécurisation. Ces travaux répondent à des besoins identifiés sur différents sites municipaux. Nombre d'entre eux bénéficient de subventions du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône (CD13) et/ou de l'État, dans le cadre de dispositifs d'aides destinés à accompagner les collectivités.



Parmi les travaux engagés, plusieurs ont été menés dans les établissements scolaires, en grande partie durant les vacances de Toussaint, afin de répondre à des besoins de sécurité, de confort et de fonctionnalité.

Performance énergétique

Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux, la salle Mistral a récemment bénéficié d'une opération de relamping. Les éclairages à tubes fluorescents ont été remplacés par des luminaires LED, permettant une économie estimée à 4 459 kWh par an, soit une réduction de 124 kg de CO^2 et un gain financier d'environ 1 500 € par an. Cette opération est subventionnée à 70 % par le CD13 dans le cadre des travaux de proximité 2025.

Sécurisation de la voirie

Fin octobre, des travaux de purge de racines de platanes ont été réalisés sur la route de Craponne, à Caphan (RD27), par le CD13. Ils font suite à une demande adressée en début d'année à la direction des routes du Département, en raison des déformations de la chaussée, causées par les racines. Cette voie très fréquentée présentait des conditions de circulation dégradées.
Par ailleurs, un projet de sécurisation du marché hebdomadaire, des manifestations locales et des accès au Foirail a été finalisé. Dans le contexte sécuritaire actuel, il était nécessaire de protéger ces espaces contre les risques liés aux véhicules béliers. Les travaux ont consisté à installer des dispositifs destinés à empêcher la pénétration de véhicules lourds.
Cette opération est subventionnée à hauteur de 50 % par le CD13 et à 20 % par l'État, au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).
Dans le même esprit de prévention, une reprise de 25 mètres linéaires de gabions est programmée à l'arboretum "Le Jardin de Gaston". Très fréquenté par les habitants, ce site naturel nécessite un renforcement de ses berges, fragilisées par l'érosion. Ces travaux, visant à sécuriser les cheminements tout en préservant l'aspect paysager du lieu, sont subventionnés à 70 % par le CD13.



Du côté des sites sportifs

Plusieurs équipements sportifs ont également fait l'objet d'interventions. Le terrain synthétique du stade des Alpilles a été remis à neuf. Au golf, la pose de 30 mètres linéaires de filets pare-balles était nécessaire afin d'assurer la sécurité des usagers. Cet équipement est financé à 70 % par le CD13.

Au gymnase du Logisson, la chaudière à gaz, obsolète et énergivore, a été remplacée conformément aux conclusions d'un audit énergétique et aux obligations du décret tertiaire. Cette opération bénéficie d'une subvention de l'État au titre du Fonds vert 2025, à hauteur de 30 %.
La remise à neuf et la clôture du terrain de beach-volley du parc de loisirs de la Baisse de Raillon complètent ces interventions.

Requalification de l'aire de jeux Li Pichoun

Située à proximité immédiate du Jardin des 4 éléments, l'aire de jeux Li Pichoun, d'une surface de près de 2 000 m², a fait l'objet d'une requalification complète. Le projet consistait à créer un espace de jeux composé de structures écoresponsables, en intégrant un îlot de fraîcheur adapté aux contraintes climatiques actuelles. Il prévoyait notamment la désimperméabilisation des sols, la réduction du ruissellement et l'amélioration de la sécurité des enfants grâce à des revêtements souples et non abrasifs. Le coût total de l'opération s'élève à 85 819 € HT et bénéficie d'une subvention du CD13 à hauteur de 70 %.



Préserver le patrimoine communal

Afin d'assurer des conditions de conservation adaptées aux archives municipales, un humidificateur a été installé dans les locaux dédiés. Cet équipement permet de maintenir un taux d'humidité conforme aux normes de conservation des documents. Cette opération est subventionnée à 40 % par le Département.
Enfin, les travaux de construction de la nouvelle caserne de gendarmerie ont débuté fin novembre, à proximité du Centre de secours. Menés par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, ils devraient s'achever fin 2026.

Partenaire principal

DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
Liberté
Égalité

DSIL

FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

Brèves

Vœux à la population

Vous êtes conviés à assister à la cérémonie des Vœux à la population, qui se déroulera le **vendredi 9 janvier**, à partir de 19h, à la salle Mistral.

Élections municipales

Les élections municipales 2026 se tiendront les dimanches 15 et 22 mars. Les personnes qui ne sont pas encore inscrites sur les listes électorales ont jusqu'au **6 février**, minuit, pour le faire. Pour vérifier que vous êtes bien inscrit, vous pouvez consulter la page dédiée sur Internet ou vous rendre au bureau des élections (aucune information ne peut être donnée par téléphone ou par mail).
Si vous ne pouvez être présent le jour du scrutin, vous avez la possibilité d'établir une procuration auprès de la gendarmerie (seule la personne absente peut établir ces formalités). Il faudra vous y présenter au plus tôt, muni de votre pièce d'identité. Pour faciliter cette démarche, vous pouvez, au préalable, effectuer votre demande en ligne sur Internet.
Il est aussi possible de faire une procuration 100 % en ligne avec une identité certifiée.
Les conditions sont détaillées dans la "Foire aux Questions" du site "Maprocuration" (lien ci-dessous).
Notez-le ! Le bureau des élections vous accueille désormais en mairie, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Renseignements : 04 90 47 95 61
service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N47
maprocuration.gouv.fr





Sécurité

Le CLSPD-R installé en séance plénière

La séance plénière d'installation du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPD-R) s'est tenue le 2 décembre à la salle Mistral. Près de quarante acteurs, représentants des services de l'Etat, des forces de sécurité, de la justice et de l'Education Nationale, des associations et des services municipaux et intercommunaux, étaient réunis pour partager leur expertise et coordonner leurs actions au service de la tranquillité publique.

Espace de réflexion et d'échanges entre tous les partenaires concernés par la prévention de la délinquance, le CLSPD-R permet de confronter les informations issues du terrain, d'identifier les problématiques récurrentes et d'élaborer des réponses cohérentes avec la réalité locale. En réunissant des acteurs aux compétences complémentaires, il favorise une vision globale des enjeux de sécurité, qu'il s'agisse de prévention, de médiation ou de suivi des situations sensibles.



Parmi les prises de paroles, celle du Procureur de la République de Tarascon, Laurent Gumbau.

Cette séance plénière a rappelé l'importance de la coordination pour un territoire aussi étendu que Saint-Martin-de-Crau, commune périurbaine confrontée aux enjeux nationaux de prévention et de tranquillité publique. Madame le Maire a souligné la volonté de l'équipe municipale, sous l'égide du CLSPD-R, de placer la prévention au cœur de la stratégie de lutte contre la délinquance, tout en rappelant que la répression reste toutefois nécessaire lorsque les efforts de médiation et d'accompagnement n'ont pas suffi, afin de garantir une réponse équilibrée, juste et respectueuse des principes de cohésion sociale.

Cinq axes

L'ordre du jour de cette réunion prévoyait la présentation du coordonnateur du CLSPD-R, fonction indispensable pour structurer l'action publique en matière de prévention. Après l'adoption du règlement intérieur, les intervenants ont partagé le bilan des actions conduites en 2024-2025 et les perspectives pour la période 2025-2026 à venir.
Les échanges ont permis de revenir sur plusieurs dispositifs déjà en place, comme la coordination entre la Police municipale et la Gendarmerie ou encore le réseau de vidéoprotection avec un opérateur dédié au centre de supervision urbain. L'effort engagé pour renforcer la surveillance des espaces naturels par la Police rurale a également été évoqué. Par ailleurs, un point particulier a porté sur l'équipement des agents, notamment grâce au financement de gilets pare-balles destinés à améliorer leurs conditions d'intervention.
L'Adjoint à la Sécurité, désigné coordonnateur du CLSPD-R, a ensuite exposé les cinq axes qui guideront les travaux de l'instance : renforcer la prévention en amont, agir contre les incivilités, améliorer la tranquillité publique, prévenir la récidive par un accompagnement adapté et valoriser les initiatives locales grâce à une coordination renforcée.

Poursuivre la dynamique engagée

Au cours de la séance, plusieurs représentants de l'État ont apporté leur éclairage. Le Procureur de la République de Tarascon et la Sous-préfète d'Arles ont rappelé l'importance des dispositifs existants et salué la qualité de la coopération locale, illustrée par la résolution de plusieurs affaires récentes sur le territoire communal grâce au travail conjoint des forces de l'ordre et des services judiciaires.
Le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie d'Arles a présenté les principaux indicateurs observés en 2025. Il a notamment souligné une baisse significative des atteintes aux personnes, une diminution des violences intrafamiliales et une stabilité des atteintes aux biens. Il a également souligné la baisse de l'accidentologie sur la commune ainsi qu'une forte progression des actions de prévention menées auprès du public, notamment des écoliers et des collégiens.
Le tour de table s'est conclu sur la volonté collective de poursuivre un travail durable et concerté. Des commissions thématiques seront prochainement constituées afin d'approfondir les priorités retenues et d'assurer un suivi régulier des actions engagées au bénéfice de la sécurité et de la tranquillité des habitants.



À retenir

La RCSC est opérationnelle

La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) a été officiellement lancée le mercredi 26 novembre. Ce dispositif, composé de citoyens engagés, vise à renforcer la capacité collective à faire face aux situations d'urgence, à protéger la population et à soutenir les services de secours, lorsque cela s'avère nécessaire.
Pour que la RCSC voie le jour, un ensemble de démarches administratives ont été nécessaires : une délibération permettant sa création, le 6 février dernier ; un appel à candidatures diffusé cet été par la Ville et enfin un arrêté signé par Mme le Maire, avec l'accord du SDIS, le 17 octobre 2025.
Lors de la cérémonie de lancement de la Réserve, le 26 novembre, 15 femmes et 16 hommes ayant répondu à l'appel à candidatures étaient présents. Depuis, une autre femme a rejoint le dispositif.
Patrice Invernon, agent retraité de la sidérurgie et référent de la RCSC (voir notre portrait en page 14), leur a présenté les missions de la Réserve, son organisation, ses modalités de fonctionnement…
À l'issue des différents discours, tous ont signé l'acte d'engagement qui concrétisait leur volonté d'agir pour l'intérêt général. Ils ont ensuite reçu un brassard de signalisation de la RCSC, qu'ils porteront lors de leurs différentes interventions.
Patrice Invernon précise : *"Près de 50 personnes avaient répondu à l'appel à candidature de cet été. Elles ont toutes été reçues en mairie et 35 ont renseigné le formulaire qui leur a été distribué à ce moment-là. À ce jour, en incluant le mien, 33 actes d'engagement ont été enregistrés. Il s'agit d'un contrat établi entre la Commune et des citoyens bénévoles et volontaires, qui acceptent de s'engager pour deux ans au service des autres."*
Merci à tous pour ce bel exemple de dévouement et d'altruisme.

Contournement autoroutier

Lors du Conseil municipal du 12 décembre, une délibération a été votée à l'unanimité pour officialiser l'avis de la Commune et acter ses réserves concernant le projet de contournement autoroutier d'Arles.
Cette délibération, en ligne sur le site Internet de la Ville, a été versée au registre de l'enquête publique, exceptionnellement prolongée jusqu'au 2 janvier 2026 inclus.
La Commune y réaffirme son soutien au projet tout en demandant la prise en compte de ses réserves *"dans un esprit de coopération constructive avec les services de l'État et le concessionnaire autoroutier, afin de garantir un projet équitable, respectueux de l'environnement et bénéfique pour l'ensemble des habitants"*.
Le Conseil Municipal s'oppose en premier lieu à un portique payant : la gratuité des trajets vers et depuis Arles doit être maintenue ! Concernant l'aire de service, il souhaite modifier son implantation (pour l'éloigner de l'agglomération et des habitants), être associé à la rédaction du cahier des charges de l'ouvrage et que ce dernier soit entièrement sécurisé.
Enfin, la Ville refuse toute participation financière des collectivités à une subvention d'équilibre.
Notez-le ! Il est encore temps de contribuer via le registre dématérialisé (lien du QR Code) ou lors d'ultime permanence de la Commission d'enquête. Elle se tiendra de 9h à 12h à la Direction de l'Urbanisme le vendredi 2 janvier 2026, dernier jour de l'enquête publique.
www.registre-numerique.fr/contournement-arles

Recensement 2026

La prochaine campagne de recensement se déroulera **du 15 janvier au 21 février**. Elle sera conduite par trois agents recenseurs officiels, munis d'une carte tricolore et d'une chasuble bleue, où est floqué le logo de la ville. À partir du 5 janvier, les foyers retenus seront prévenus par une visite des agents ou par courrier. Le recensement peut se faire en ligne avec les codes fournis ou via des questionnaires papier. Les données recueillies déterminent notamment la contribution de l'État au budget communal et orientent les politiques publiques.
Notez-le ! Les réponses sont obligatoires et confidentielles. Elles ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.
Site dédié : le-recensement-et-moi.fr



Les agents recenseurs 2026 (de gauche à droite) : Mathis Boningre, Joceline Greiner et Rémy Jacquot. Réservez-leur un bon accueil !



Territoire

À la rencontre des entreprises

Le 26 novembre dernier, une nouvelle édition de la Journée Inter-entreprises s'est tenue à la salle Aqui Sian Bèn. Cette matinée d'échanges, orchestrée par la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM) en partenariat avec la Ville, a réuni une centaine d'acteurs du territoire. Quelques semaines plus tôt, une rencontre initiée par l'association Entreprise et Compétences de Saint-Martin-de-Crau (ECSMC) s'inscrivait aussi dans cette volonté de dialogue avec les entreprises locales.

La Journée inter-entreprises est chaque année l'occasion de mettre en lumière le dynamisme économique du territoire et la vitalité des zones d'activité. À Saint-Martin-de-Crau, les zones Écopole et Bois-de-Leuze rassemblent à elles deux près de 90 entreprises et 4 140 emplois, un poids économique que la Communauté d'agglomération veille à valoriser.

La matinée s'est déroulée en présence de plusieurs élus et acteurs économiques, parmi lesquels Stéphane Paglia, président de la CCI du Pays d'Arles, et Daniel Salenc, président départemental de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat PACA. Après la présentation de l'Association des Commerçants et Artisans de Saint-Martin-de-Crau (ACASM) et de l'ECSMC par leurs présidents respectifs, Xavier Paglia et Christophe Miralles, les échanges ont porté sur le dispositif "Accélérateur" d'Initiative Pays d'Arles et sur le bilan du Label Parc+ niveau 2, obtenu en 2023 par le parc d'activités Écopole / Bois-de-Leuze. Trois entreprises locales ont également présenté leurs activités, illustrant l'un des objectifs de cette rencontre : la mise en valeur du tissu économique local.

Renforcer le dialogue

Une autre rencontre s'était tenue en octobre dernier aux services techniques de la Ville à l'initiative de l'ECSMC. Elle avait réuni Benjamin Coutereel, directeur du Département Développement et Attractivité d'ACCM, ses équipes, plusieurs entrepreneurs des zones d'activité ainsi que des représentants de la Ville. Ce rendez-vous visait à renforcer le dialogue autour des compétences d'ACCM, des procédures de remontée des problématiques et des contraintes opérationnelles auxquelles la collectivité doit répondre. Les échanges avaient permis de clarifier les attentes de chacun et d'illustrer, par des exemples concrets, le fonctionnement quotidien des services.
En conclusion, ces deux rencontres complémentaires témoignent d'une volonté partagée : favoriser la coopération entre collectivités et entreprises pour accompagner, ensemble, le développement économique local.



Défendre la biodiversité

Une note récente de la DREAL Occitanie souligne les risques que ferait peser le projet de ligne aérienne THT sur la biodiversité locale et sur les objectifs de conservation des espèces de la réserve naturelle des Coussouls de Crau. Jean-Luc Moya, représentant du collectif THT 13/30, qui regroupe 34 associations, s'exprime à ce sujet : *"Sur nos coussouls vit l'unique population française nicheuse de ganga cata, espèce d'oiseaux classée en danger critique d'extinction sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Sont également présents, l'alouette calandre, l'outarde canepetière, le faucon crécerellette ou encore l'aigle de Bonelli, quatre autres espèces protégées au niveau national et européen (…) La transition énergétique, oui, mais pas sur les ruines du vivant. Depuis le début, nous défendons des solutions alternatives respectueuses de la loi et la biodiversité exceptionnelle de notre territoire. Aux côtés des associations naturalistes et de nombreuses collectivités, nous demandons l'enfouissement de cette ligne. Cette alerte officielle des services de l'Etat nous conforte dans notre position et nos engagements"*.


© CEN Paca – Wendy Whitfield

Vie locale

Quand les élèves font vivre la laïcité



Mardi 9 décembre, à l'occasion du 120e anniversaires de la loi sur la laïcité, Jean-Luc Clément, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN), a organisé, en partenariat avec l'UDDEN13 et la Ville, une cérémonie rassemblant écoliers, collégiens, enseignants, élus et représentants de l'Education Nationale. L'événement, préparé depuis plusieurs semaines, avait pour ambition d'expliquer aux plus jeunes les principes fondateurs de la laïcité tout en les impliquant directement dans la commémoration.
En amont de cette cérémonie anniversaire, la salle du Conseil de l'hôtel de ville avait accueilli, du 17 au 28 novembre, une exposition dédiée à la laïcité. A l'initiative du projet et des actions locales autour de la laïcité, les membres DDEN ont eu à cœur de rassembler la jeunesse saint-martinoise : *"Il est indispensable de rappeler que la loi de séparation des Églises et de l'État concerne l'école publique au même titre que la République. La laïcité permet de supprimer ce qui est conflictuel pour pouvoir accueillir tout le monde et se concentrer sur la mission de l'école : l'enseignement"*.
Installés dans la salle Aqui Sian Bèn, les 204 élèves ont d'abord écouté un discours de Mme Le Maire ainsi que du nouveau principal du collège, Olivier Puccini. Accompagné de son adjointe, Virginie Bailly, il est venu assister à la représentation de la classe théâtre qui se joignait pour la première fois à ce moment de partage. Les intervenants ont souligné combien la loi de 1905, garante de la liberté de conscience et de l'égalité entre tous les citoyens, demeure essentielle dans la société actuelle.

Moments forts

Plusieurs classes ont ensuite proposé des saynètes, imaginées avec leurs enseignants. À travers des scènes du quotidien, les collégiens ont présenté un travail d'expression orale sous forme de lectures et de témoignages. Les élèves en élémentaire ont fait des rappels historiques sur la loi de 1905, présentés de manière simple et accessible. Ils ont joué de petites pièces sur la vie dans une cour d'école, un débat entre camarades, ou encore une rencontre entre enfants de différentes cultures afin d'illustrer la tolérance, le respect et la neutralité, valeurs au cœur de la laïcité.
"Les collégiens de la classe théâtre ont été excellents, en plein dans le thème… Les écoliers ont aussi très bien travaillé et ont restitué parfaitement les articles de la loi, souligne le DDEN. *Ensemble, ils ont expliqué ce que représente la liberté de croire ou de ne pas croire et insisté sur l'importance de pouvoir vivre ensemble dans un climat serein, où chacun trouve sa place"*.
La cérémonie s'est conclue par quelques mots de Céline Guichard, inspectrice de l'académie, qui s'est déplacée spécialement pour l'occasion. Avant un goûter bien mérité, enfants et adultes ont chanté ensemble quelques couplets de la Marseillaise.
Encore une belle initiative, qui a permis aux enfants de comprendre la laïcité, non comme une notion abstraite mais comme un cadre vivant au service du vivre-ensemble.

Cap sur l'avenir professionnel

Le vendredi 23 janvier 2026, la Halle des Sports se transformera, une nouvelle fois, en grand carrefour de l'orientation. À l'occasion de la 14e édition du Forum des métiers et des formations, près de 580 collégiens saint-martinois de 4e et de 3e partiront à la rencontre de professionnels et de représentants d'établissements pour imaginer leur futur métier.
Organisé par le collège Charloun Rieu, en partenariat avec la Municipalité, le Centre d'Information et d'Orientation d'Arles et l'association des parents d'élèves, ce rendez-vous est devenu un moment fort de l'année scolaire. De 9h à 12h, puis de 13h30 à 15h, la Halle des Sports accueillera près de 30 établissements : lycées professionnels, centres de formation des apprentis, maisons familiales rurales, Compagnons du Devoir, centre forestier régional… Autant d'acteurs mobilisés pour présenter la richesse des parcours possibles après le collège. En amont, les élèves auront réalisé le test ONISEP, un outil qui les aide à mieux cerner leurs centres d'intérêt et à cibler les métiers qui leur correspondent. Guidés par leurs professeurs principaux, ils prépareront leur visite pour profiter pleinement de cette journée de découvertes. Parce que l'orientation passe aussi par le partage d'expérience, une vingtaine de parents viendront présenter leurs métiers. Les services municipaux, ainsi que les sapeurs-pompiers, gendarmes, policiers municipaux et militaires, seront présents pour faire découvrir les carrières du service public. Le forum ouvrira également une fenêtre sur les métiers de demain avec un espace consacré aux nouvelles opportunités liées aux technologies émergentes et à l'intelligence artificielle. Par ailleurs, la Mission Locale du Delta proposera une immersion en réalité virtuelle et le CIO renseignera sur les dispositifs d'accompagnement vers la formation et l'emploi.

Entrée libre et ouverte à tous

Manger avec les doigts

Le 24 novembre, au Domaine de l'Étang des Aulnes, le déjeuner prestige Le Sans Fourchette® s'est tenu dans le cadre de la Semaine nationale de la dénutrition. Convives, partenaires et associations y ont partagé un moment chaleureux, placé sous le signe de la gastronomie et de l'inclusion.
Cette expérience, imaginée par l'association Mémoire & Santé, consiste à savourer des bouchées gastronomiques sans couvert, offrant ainsi une alternative aux personnes pour qui le geste de manger a été rendu difficile par l'âge, le handicap ou une pathologie.
Le chef étoilé Sébastien Richard et l'équipe de Food Passion Family ont élaboré un menu pensé pour éveiller les sens et faciliter la dégustation.
Au-delà de l'originalité du repas, la rencontre a souligné l'importance d'adapter la restauration pour préserver le lien social. Accompagnés de l'association Énergie Solidaire 13, engagée auprès des seniors, les représentants de Mémoire & Santé ont rappelé qu'un repas peut devenir un véritable vecteur d'inclusion et de partage.



Le chef Sébastien Richard et son équipe, en pleine préparation du déjeuner Le Sans Fourchette®



Talents & Initiatives

Un sportif méritant

Le 25 novembre dernier, la Ville a mis à l'honneur l'archer Nicolas Girard pour son parcours sportif remarquable, couronné par sa récente victoire au championnat du monde de tir à l'arc, organisé en septembre dernier en Corée du Sud.

La rencontre organisée pour célébrer son parcours a réuni ses "deux familles" : ses proches et les membres de l'association Les Archers Saint-Martinois, qui suivent son évolution et l'encouragent depuis ses débuts. Nicolas a également eu la surprise de voir l'un de ses modèles, Pierre-Julien Deloche, faire le déplacement depuis Clermont-Ferrand pour partager ce moment avec lui.

Rigueur et humilité

Ses qualités humaines et sportives ont été saluées lors des diverses interventions, notamment celle de son coach, Morgan Bondon. Ce dernier a souligné la précision, la persévérance et l'esprit d'équipe qui caractérisent l'archer saint-martinois.
Un reportage retraçant le parcours du Saint-Martinois a ensuite été projeté. L'entraîneur de l'équipe de France d'arc à poulies, Sébastien Brasseur, qui accompagne Nicolas depuis de nombreuses années, y a livré son témoignage : *"Ce qu'il a fait cette année était incroyable. Il était prêt, aussi bien physiquement que mentalement. Tout au long de la compétition, il était calme, concentré et sûr de lui. Et quand il est arrivé sur le chemin des finales, avec le public et les caméras, on l'a vraiment vu dans son élément. Là où d'autres subissent, lui a pris du plaisir (…) Ce titre, il l'a construit avec son travail, sa rigueur et son humilité".*

Un clin d'œil à ses débuts

Après la projection, les élus du Conseil Municipal des Jeunes lui ont remis un cadeau symbolique : l'article paru dans le magazine municipal de janvier 2017, le tout premier portrait publié dans l'*Infos Saint-Martin*. Le jeune archer, âgé de 17 ans à l'époque, commençait déjà à se distinguer.
Huit ans plus tard, au sommet de son art, Nicolas évolue parmi les meilleurs de sa discipline. Deuxième Français de l'histoire à décrocher un titre mondial en arc à poulies, il aborde la suite de sa carrière avec une détermination sans faille. Ses prochains objectifs sont à la hauteur de son talent : devenir n° 1 mondial et représenter la France aux Jeux Olympiques, si notre pays est sélectionné dans la catégorie arc à poulies.



Nicolas, entouré de ses proches, des licenciés des Archers Saint-Martinois, des élus et des membres du Conseil Municipal des Jeunes.



Jeunesse

Une "Soupe étoilée"

Les jeunes du Centre Social les Oliviers ont troqué leurs cahiers contre des tabliers pour un projet solidaire d'exception. Accompagnés du chef étoilé Lieven Van Aken, ils ont mis la main à la pâte pour préparer des soupes dignes d'un grand restaurant, qui seront distribuées aux personnes en difficulté lors des maraudes à Arles et Marseille.

Fin novembre, le Domaine de Manville a accueilli une brigade pas comme les autres. Les jeunes du Centre Social les Oliviers y ont retrouvé le chef Lieven Van Aken pour un atelier culinaire solidaire : préparer une "Soupe étoilée" destinée aux personnes en situation de précarité. Les apprentis cuisiniers ont découvert comment transformer des légumes simples en un plat réconfortant et savoureux, de la découpe des légumes à l'ajustement des épices.
Au-delà de la technique culinaire, les jeunes ont surtout appris une leçon essentielle : celle du don et du partage. Pour certains, c'était une première expérience concrète d'engagement solidaire, l'occasion de mettre leur énergie au service d'une cause qui dépasse leur quotidien.

Chaud devant !

Place à l'action ! De la casserole à la distribution, les jeunes seront présents à chaque étape. Ils prépareront les soupes, les conditionneront et iront à la rencontre des bénéficiaires lors des maraudes. La première distribution officielle aura lieu le vendredi 2 janvier sur l'esplanade Charles de Gaulle à Arles, en partenariat avec l'association "La Belle Étoile" qui organise des maraudes hebdomadaires. Une seconde distribution est prévue fin janvier à Marseille, en collaboration avec l'association saint-martinoise "Au Cœur de l'Espoir". Ces moments de rencontre sur le terrain seront pour eux l'occasion de mesurer concrètement l'impact de leur travail et de comprendre les réalités de la vie dans la rue.
Cette initiative dépasse largement le cadre d'un simple atelier de cuisine. Elle incarne une véritable transmission de valeurs et un engagement concret de notre jeunesse saint-martinoise, prête à se retrousser les manches pour réchauffer les cœurs autant que les ventres. Une belle recette de vivre-ensemble qui mérite d'être saluée.



Jeunesse & smartphones

Face à l'omniprésence des smartphones, le Pôle Jeunesse d'ifac renforce son engagement pour un usage raisonné du numérique. Dans le cadre du programme *"Accompagner les jeunes dans leurs usages du numérique et des médias"*, financé par la CAF, une première étape a été menée avec l'association We Art autour d'ateliers sur le harcèlement, les fake news et les addictions. Depuis le 14 novembre, une trentaine de jeunes de 11 à 15 ans participent à la création de vidéos collaboratives avec l'influenceur Hakolegoat. Rencontre, écriture, tournage et montage rythment ce projet pensé pour décrypter les risques et encourager les bonnes pratiques. Les vidéos seront diffusées en ligne et lors d'un temps d'échange destiné à ouvrir le dialogue. Par cette démarche, le Pôle Jeunesse d'ifac affirme sa volonté d'accompagner durablement les adolescents vers une pratique numérique responsable.



Brèves

Transhumance Kirghize

Dès le 6 janvier, l'Écomusée de la Crau présente l'exposition *"Transhumance Kirghize"* de Bastien Chaix, ancien berger de Provence et des Alpes devenu photographe animalier et encadrant de séjours d'étude de la faune dans les montagnes du Kirghizistan.
Le vernissage aura lieu le **vendredi 9 janvier** à 18h en présence d'Henri Spini, Président du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette soirée sera l'occasion de rencontrer l'artiste, d'échanger autour de ses photographies prises depuis 2006 et de découvrir son univers fascinant, entre grands espaces et vie pastorale. Un moment de partage privilégié autour du quotidien des éleveurs, bergers et cavaliers de ce pays d'Asie centrale.
Le **mardi 13 janvier** à 18h, Bastien Chaix animera par ailleurs une conférence gratuite pour plonger au cœur du Kirghizistan. Il partagera son expérience et son regard sur la richesse culturelle et naturelle de cette région aux pratiques pastorales ancestrales.
Il évoquera également la vie des éleveurs de yacks et des cavaliers transhumants, ainsi que leur culture profondément enracinée dans une nature aussi sauvage que surprenante.
Pour plus d'informations : www.cen-paca.org





Culture

Quinzaine du cinéma italien

Du 7 au 27 janvier 2026, le Comité de Jumelage Saint-Martin-de-Crau / Manerbio et le cinéma Le Galet vous invitent à découvrir la richesse et la diversité du cinéma italien avec une sélection de films récents et de classiques restaurés, allant du drame historique à la comédie romantique. La Médiathèque complète cette programmation avec des animations pour petits et grands, pour prolonger le voyage au cœur de la culture transalpine.
Sept films italiens sont programmés durant cette quinzaine riche en émotions et en découvertes. Une partie de la sélection est proposée en version originale sous-titrée.
Le long-métrage ***Lettres siciliennes*** *(Iddu - L'ultimo padrino)* est un drame réalisé par Fabio Grassadonia et Antonio Piazza, sorti en salles en 2025.
Autre réalisation récente : ***Prima la vita*** *(Il tempo che si vuole)*. Ce film autobiographique de Francesca Comencini a reçu le Ruban d'argent dans plusieurs catégories.
Place aussi au classique avec ***Une journée particulière*** *(Una giornata particolare)*, une comédie dramatique d'Ettore Scola avec Sophia Loren et Marcello Mastroianni. Le public pourra découvrir, en VOST, la version restaurée de ce film de 1977.
Découvrez également ***Interdit aux chiens et aux Italiens*** *(Manodopera)*, un film d'animation d'Alain Ughetto sorti en 2022, qui raconte le parcours d'une famille d'émigrés piémontais.
Les trois autres films, tous sortis en 2025, sont : ***Follement*** *(Follemente)*, comédie romantique de Paolo Genovese ; ***Berlinguer, la grande ambition*** *(Berlinguer, la grande ambizione)*, biopic d'Andrea Segre ainsi que ***Pompéi, Sous les nuages*** *(Pompéi, sotto le nuvole)*, documentaire de Gianfranco Rosi.

Momenti italiani

Côté animations, la Médiathèque proposera, le lundi 19 janvier à 18h, en hommage à Sophia Loren, la projection d'un documentaire retraçant la vie et la carrière de cette actrice majeure du cinéma mondial. Icône du cinéma italien, elle a marqué l'histoire par son élégance, son talent et sa filmographie exceptionnelle. Cette rencontre sera animée par Laura Vichi, historienne du cinéma de l'Usine aux Images.
Enfin, mercredi 28 janvier à 16h30, pour le rendez-vous mensuel ***"Raconte-moi une histoire"***, des contes italiens seront lus aux enfants de 3 ans et plus. Animation gratuite sur réservation au 04 90 47 27 49.
Notez-le ! Le programme détaillé sera consultable début janvier sur le site Internet de la Ville.





© Vincent Monzday

Sorties

Une tradition pastorale

À Saint-Martin-de-Crau, le Pastrage demeure l'un des moments forts du calendrier traditionnel. Le dimanche 25 janvier, comme tous les ans, cette cérémonie pastorale emblématique revient pour mettre à l'honneur la mémoire collective et l'héritage provençal.
Chaque dernier dimanche de janvier, la cérémonie du Pastrage réunit bergers, groupes folkloriques et habitants autour d'un rituel ancestral. D'origine religieuse, cette célébration est devenue, au fil du temps, une véritable fête populaire. Désormais organisée par l'association Li Coudelet Dansaire, avec le soutien de la Ville et en partenariat avec la Clapouiro et les bergers saint-martinois, elle ravive l'univers des pâtres d'autrefois. La matinée débutera au presbytère, d'où partira la procession. Les bergers, vêtus de leurs costumes traditionnels, conduiront un ou deux agneaux de lait installés dans une charrette tirée par un flouca. Ces animaux, symbolisant l'ensemble des troupeaux de la commune, seront présentés à l'église pour recevoir la bénédiction.
La cérémonie, également appelée "Messe des Bergers", se déroulera à partir de 10h. Elle sera célébrée en français et en provençal, comme le veut l'usage. Prières, chants et lectures en *lengo nostro* rythmeront l'office, accompagnés par les sonorités du galoubet et du tambourin.
Li Coudelet Dansaire animera la célébration aux côtés du Chœur Saint-Martin et de la Clapouiro. Des enfants déposeront des offrandes à l'autel, avant que les agneaux ne soient bénis.

Une fête fédératrice

À l'issue de la messe, des navettes seront distribuées sur le parvis, rappelant la barque ayant porté les Saints évangélisateurs de la Provence.
Comme chaque année, de nombreuses familles pastorales seront présentes. Cette fête locale, qui met à l'honneur une activité essentielle du territoire, demeure un moment d'unité et de transmission, rassemblant un large public autour des valeurs pastorales et patrimoniales de Saint-Martin-de-Crau.
Renseignements : 04 90 47 98 40



Brèves

Le Grand Ballet de Kiev

Vendredi 16 janvier, vivez l'intensité et la passion sur la scène du CDC avec le Grand Ballet de Kiev ! Sous la direction d'Alexander Stoyanov, Carmen de Bizet et le Boléro de Ravel se rencontrent dans une création hypnotique portée par les étoiles et solistes du ballet ukrainien. Un spectacle fascinant et émouvant, pour 1h40 de pure émotion.
Tout public.
Tarifs : 29 € / 32 €
Informations et réservations : 04 90 47 06 80 ou sur billetterie.cdc-smc.fr



Jeu de rôle

Le **23 janvier** de 18h30 à 21h, la Médiathèque va se transformer en village enchanté où rôdent loups-garous et sorcières. Les participants (à partir de 9 ans) seront plongés au cœur d'un grand jeu de rôle : certains deviendront enquêteurs, d'autres gardiens de secrets… et peut-être même créatures de la nuit. Rires suspense et magie seront au rendez-vous pour une aventure où chacun pourra devenir le héros de l'histoire. Ne manquez pas cette soirée pleine d'imagination ! Animation gratuite, réservation indispensable, présence des parents demandée (sans obligation de jouer), repas tiré du sac à partager vers 19h30.
Informations et réservations : 04 90 47 27 49



Portrait

Engagement citoyen

Patrice Invernon, retraité de 65 ans, est le référent de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC), officiellement lancée fin novembre (voir page 7). Un engagement qui n'a rien d'étonnant lorsque l'on connaît son parcours, profondément tourné vers l'aide et l'accompagnement des personnes. Pour les deux ans à venir, il entend faire vivre et développer ce dispositif, guidé par l'intérêt général et un fort esprit de solidarité.



Lors de la cérémonie du 28 novembre (voir page 7), Patrice Invernon a présenté la RCSC aux réservistes.

Au service des autres

Patrice Invernon grandit à Port-Saint-Louis, au sein d'une fratrie de quatre enfants. Dès l'âge de 16 ans, il travaille pour contribuer aux besoins familiaux. Puis, après un bac en construction mécanique, il entre directement dans la vie active.

Au début des années 80, il s'installe à Saint-Martin, dans un environnement plus résidentiel, pour rejoindre sa future épouse avec qui ils auront deux enfants. Ce déménagement coïncide avec son recrutement sur le site sidérurgique de Solmer (futur ArcelorMittal). Il y débutera, à 22 ans, une carrière qu'il terminera à 61 ans, comme assistant de communication sociale pour la direction.

Entre-temps, il y exercera divers métiers, avec à chaque fois des opportunités d'évolution, qu'il n'aurait jamais obtenues, selon lui, dans un autre secteur d'activité.

"Tous les 8 à 10 ans, j'ai dû repartir à zéro et faire mes preuves, suivre des formations, obtenir de nouveaux diplômes… C'était un vrai challenge !"

En parallèle, pendant 30 ans, il tiendra tous les postes auprès d'un syndicat, *"pour défendre et aider les personnes, sur le plan familial ou professionnel."*

Aider est un peu sa seconde nature. De 27 à 50 ans, il s'engage comme pompier volontaire et moniteur de secourisme à Saint-Martin. Il sera également pompier garde à l'usine, durant une décennie. La disponibilité requise impose des sacrifices familiaux, mais son épouse est toujours là, en soutien.

"Au Centre de secours, la misère humaine ou sociale était compliquée à gérer. Les personnes vulnérables et dépendantes, les séniors isolés, les personnes soufflant d'addiction ou de maltraitance, les sans-abris, ont besoin d'un accompagnement dans la durée que les pompiers ne peuvent apporter. Notre aide ne peut être que ponctuelle… À l'usine, les incendies et les accidents étaient bien plus spectaculaires car l'environnement est hostile et que tout peut dégénérer très vite, mais cela affecte moins."

Faire vivre la RCSC

Ces expériences forgeront son sang-froid, son sens de l'analyse et sa capacité à gérer l'urgence. Ces traits de caractère poussent l'Adjoint délégué à la RCSC à lui proposer le poste de référent. Patrice adhère au projet et collabore avec l'élu pour donner vie à cette nouvelle instance, dont il rappelle le cadre. *"C'est le Maire qui décide de faire appel à la RCSC, en priorité pour les risques majeurs. Les membres sont des femmes et des hommes bénévoles et volontaires, couverts par une assurance souscrite par la Ville lors de leurs interventions. Engagés pour deux ans, ils ont un devoir de neutralité et de discrétion."*

Une des missions des réservistes est d'accueillir les sinistrés si une évacuation est nécessaire, il faut des bras en soutien, de l'aide aux démarches…

"La coordination permet d'éviter que la bonne volonté soit contre-productive. Il ne faut surtout pas gêner les secours. Les réservistes mènent donc les actions décidées par le poste de commandement de crise, sur la commune ou parfois au-delà."

Pour ces prochains mois, Patrice entend créer du lien entre les 32 membres.

"Les situations de crise sont rares mais l'explosion de gaz de juin dernier nous a montré qu'il fallait se tenir prêts."

Les projets à court et moyen termes ne manquent pas : fournir aux réservistes un équipement complet, les former aux premiers secours, à la manière de s'adresser à une personne énervée, leur donner les clefs pour accueillir quelqu'un en situation de détresse ou encore gérer l'inquiétude ou l'éventuelle violence (propos et gestes)…

Pour la suite, Patrice se veut déterminé et pragmatique : *"Être référent me motive, pour mettre en route la Réserve et l'améliorer… Mais je pense aussi déjà à la transmission. Quand on forme les gens, c'est pour qu'ils fassent aussi bien voire mieux que nous. C'est ça le vrai aboutissement. Ce que l'on m'a appris, je l'apprends aux autres et eux vont l'améliorer."*

Accompagner avec cœur, pour un jour se retirer et voir le projet perdurer… Une philosophie qui révèle encore son humilité et son engagement sincère au service des autres.

Infos pratiques

Fermetures de service

Pour rappel, la plupart des structures sont fermées les 25 décembre et 1er janvier, cependant une astreinte reste mise en place pour le service municipal des Pompes Funèbres.

Plusieurs fermetures exceptionnelles sont à noter durant les fêtes. Ce sera le cas de la piscine (du lundi 22 décembre au dimanche 4 janvier inclus), de l'accueil administratif du CSO (du mercredi 24 décembre au jeudi 1er janvier inclus), des services ifac (du samedi 20 décembre au dimanche 4 janvier inclus), du CDC (du mercredi 24 décembre au dimanche 4 janvier inclus), du cinéma Le Galet et de l'Écomusée (les mercredis 24, jeudi 25 et mercredi 31 décembre ainsi que le jeudi 1er janvier). Par ailleurs, les mercredis 24 et 31 décembre, la Médiathèque fermera à 17h au lieu de 18h30.

Concernant les services gérés par la Communauté d'agglomération ACCM, il n'y aura pas de collecte d'ordures ménagères le jeudi 25 décembre. En revanche, celle du jeudi 1er janvier sera assurée normalement. Enfin, toutes les déchèteries du territoire intercommunal seront fermées les 25 décembre et 1er janvier.

Collecte de sapins

Comme chaque année, une collecte est organisée par ACCM. **Du 3 au 25 janvier 2026**, vous pourrez déposer votre arbre "nu" (sans neige artificielle et décorations, ni sac ou pied) à la déchèterie ou dans l'un des trois sites suivants : rue des écoles (devant la Halle de Caphan), avenue Nostradamus (près du local de la radio Soleil FM) et au Foirail (face aux Restos du Cœur).

Notez-le ! Utiliser un point de collecte, c'est permettre à votre sapin d'être transformé en compost tout en réduisant considérablement les coûts de traitement.

Lutter contre les frelons asiatiques

De fin janvier à fin mars durant le marché du vendredi, Jean-Luc Clément, Pascal Veste et plusieurs apiculteurs locaux tiendront un stand d'informations sur la lutte contre le frelon asiatique. L'objectif est de mener une opération de piégeage concerté lors des prochains mois, l'action du plus grand nombre est donc essentielle.

Notez-le ! Un article détaillé est à retrouver dans le prochain numéro d'*Infos Saint-Martin*.

Contact : lefrelonsansfrontiere@gmail.com

Inscriptions scolaires 2026-2027

Les inscriptions en écoles maternelles et élémentaires se dérouleront **du 5 janvier au 6 février 2026** inclus. Elles concernent uniquement les enfants nés en 2023 (entrée en maternelle), les enfants nés en 2020 sauf Caphan (entrée au CP) et les enfants qui ne sont pas encore scolarisés sur la commune. Pour les personnes ne possédant pas encore d'identifiant, les démarches s'effectuent obligatoirement en présentiel. Pour les autres, l'inscription en ligne via le Portail famille de la ville est fortement recommandée.

Notez-le ! Les dossiers envoyés par mail ne seront pas acceptés. Le service Affaires Scolaires, situé au 2 avenue César Bernaudon, vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Contacts : 04 90 47 95 68
Portail famille : famille.saintmartindecrau.fr

Infos aux riverains d'EPC et EURENCO

Dans le cadre du plan de prévention des risques technologiques (PPRT), 60 riverains des sites SEVESO EPC et EURENCO ont l'obligation de réaliser certains travaux de protection de leurs logements. Certains ont déjà réalisé les démarches mais, pour les autres, le nouvel opérateur C-Ref Baticontrôle vous accompagne jusqu'au 31 décembre 2026.

Dernièrement, un courrier a été adressé aux personnes concernées, précisant les coordonnées de cet opérateur, ainsi que la possibilité de financement ouverte à 100 %. Il est donc impératif, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, de contacter au plus vite C-Ref Baticontrôle. Ce prestataire est chargé d'accompagner les riverains dans toutes les étapes administratives et de leur permettre de gérer sereinement la mise en sécurité et en conformité de leurs biens.

Contact : Jean-Jacques GRAIN
04 78 46 72 65 / 09 63 07 91 49
contact@pprt.fr

Salon de l'étudiant

Cette année, il se tiendra les **vendredis 16 et samedi 17 janvier 2026** de 9h à 17h à Marseille, au Parc Chanot. Cet événement, dédié à l'orientation et à la formation rassemble des représentants d'établissements d'enseignement supérieur, de grandes écoles, d'universités, d'instituts et d'organismes de formation spécialisés. Il offre l'opportunité de découvrir un large panel de formations et d'échanger avec des professionnels qualifiés.

Notez-le ! Afin de préparer votre visite, vous pourrez retrouver en ligne, dès le jeudi 1er janvier, la liste des établissements présents.

Site dédié : letudiant.fr, rubrique "Salons"

Guichet numérique

Depuis le 1er janvier 2025, dans les communes de plus de 3 500 habitants, les personnes morales ont l'obligation de déposer leur demande d'autorisation d'urbanisme par voie électronique. (C. urb. art. R 423-2-1 nouveau).

Les particuliers peuvent aussi déposer directement en ligne leurs demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire…) sur le site de la Ville, rubriques Vie quotidienne / Vos services / Urbanisme. Un guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) est opérationnel, il vous suffit de suivre les indications. En vous connectant au site dédié, vous pourrez enregistrer votre demande en ligne et télécharger les pièces justificatives.

Notez-le ! Les personnes n'ayant pas d'accès Internet ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil peuvent toujours déposer leur demande au format papier en Mairie ou l'adresser par courrier.

www.saintmartindecrau.fr

Libre expression municipale

Groupe majoritaire – Saint-Martin Avant Tout

Rappel des règles applicables en période pré-électorale

En raison de la réglementation qui s'applique en période pré-électorale, les élus du groupe majoritaire ont choisi de ne pas s'exprimer. Jusqu'au prochain scrutin, leur espace servira à rappeler les règles en vigueur. Il est par ailleurs important de préciser que, contrairement aux autres articles de ce journal, le contenu de la libre expression relève de l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Extraits de la circulaire du 12 septembre 2025, rédigée par le Préfet de Région à l'attention des élus locaux et candidats aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

"Règles applicables

L'article L.52.1 du code électoral fixe un principe de prudence et de discrétion aux élus locaux et aux candidats aux élections municipales, durant une période débutant à partir du 1er septembre 2025, et ce jusqu'à la date du tour de scrutin où l'élection est acquise.

Ce principe s'applique à tous les élus, quelle que soit la nature de leur mandat local en cours."

Sanctions

Les élus ou candidats qui enfreindraient les règles (…) seront susceptibles d'être sanctionnés via :

- l'annulation des opérations électorales ;

- des peines d'inéligibilité ;

- la réintégration de dépenses dans leur compte de campagne ;

- la privation de remboursement de dépenses de campagne en cas de dépassement des plafonds."

Extraits des cahiers juridiques de l'Agence Technique Départementale (ATD13), édition de juillet 2025

-"Si le maire, directeur de la publication, doit inciter les bénéficiaires au respect de la loi (diffamation, injure, intérêt public local), il ne dispose du pouvoir de « censure » qu'en cas d'infraction manifeste et de violation de l'ordre public.

- L'élu d'opposition (…) doit (…) veiller à ne pas utiliser ces tribunes à l'appui de la campagne électorale."

Groupe d'opposition – L'experience, notre force

Guy BONO - *Ancien député européen, conseiller municipal et communautaire*



Un cap pour St-Martin ! En ce mois de janvier, à l'heure où s'ouvrent les perspectives du prochain mandat, chacune et chacun devra choisir le cap qu'il souhaite donner à notre commune pour les années 2026 à 2032. Ce rendez-vous démocratique n'est pas un simple exercice électoral. Il est l'occasion de décider ensemble de l'avenir de notre territoire et de ce que nous voulons transmettre à nos enfants et petits-enfants. St-Martin-entre dans une période charnière de son histoire, marquée par des projets majeurs qui appellent une vision claire, responsable et déterminée. La future ligne à très haute tension, le contournement autoroutier, l'adaptation au réchauffement climatique ou encore la gestion de l'eau, ressource précieuse et fragile, constituent autant d'enjeux qui façonneront durablement notre cadre de vie. S'agissant de la THT, nous avons rappelé qu'elle représente un levier important pour la décarbonation, contribuant à réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en accompagnant une transition énergétique créatrice d'emplois, à une période où le chômage progresse. Pour autant, nous demandons que toutes les options pour limiter l'impact environnemental soient étudiées. Nous continuerons à défendre notre territoire avec constance et détermination, aux côtés des associations, des élus et des techniciens qui s'engagent pour la protection de nos équilibres naturels. Concernant le contournement autoroutier, notre position est claire. Nous sommes favorables au projet, indispensable à la sécurité et à la fluidité du trafic. Nous sommes défavorables à l'emplacement actuel du portique de péage, car la gratuité du tronçon St-Martin / Arles doit être garantie. Nous demandons également le déplacement de l'aire de service, aujourd'hui bien trop proche des habitations, notamment pour les riverains du Domaine du Lac. Ces orientations devront s'articuler avec la révision du Plan local d'urbanisme, adoptée le 11 décembre. Ce PLU dessinera la commune de 2040. Il doit être lisible, compris et pleinement assumé. Les St-Martinois ont le droit de connaître le cap que les futurs élus entendent donner à notre territoire. C'est à partir de cette ligne directrice que pourra émerger un programme cohérent, utile et fidèle aux besoins de chacun. Notre commune doit enfin continuer de s'appuyer sur la vie associative qui est sa formidable richesse Depuis des décennies, elle fait battre le cœur de St-Martin grâce à des bénévoles passionnés. Leur engagement est un modèle, une énergie qui rassemble et qui élève. Les élus devront poursuivre ce soutien, en leur donnant les moyens d'agir et de rayonner... En cette nouvelle année, les élus et les colistiers du groupe « L'expérience, notre force » adressent à chacune et chacun d'entre vous leurs vœux les plus chaleureux. Puissiez-vous trouver en 2026 la santé, la sérénité et la force d'accomplir ce qui compte pour vous. Bonne année à toutes et à tous !

Groupe d'opposition – Saint-Martin, notre fierté

Tania TEIXIER - *Conseillère municipale et conseillère communautaire*



Au nom de notre groupe d'élus, je souhaite vous adresser nos vœux les plus chaleureux de santé, de réussite et de bonheur pour cette nouvelle année.

Que 2026 soit pour chacune et chacun d'entre vous une année de sérénité, de projets accomplis et de belles réussites, tant personnelles que collectives. Puissions-nous la vivre dans l'harmonie, la confiance et la volonté partagée de faire grandir notre commune.

L'entrée dans une nouvelle année est toujours un moment particulier : un temps pour prendre du recul, mesurer le chemin parcouru mais aussi pour envisager l'avenir avec lucidité et optimisme.

C'est également l'occasion de réaffirmer notre engagement commun : celui de contribuer, avec responsabilité et bienveillance, à un avenir solidaire et dynamique pour l'ensemble de notre territoire.

Notre commune doit sa vitalité à la force de son tissu social, véritable cœur battant de notre vie locale.

Sur le volet social, nous formulons le souhait que cette nouvelle année permette de renforcer encore les liens intergénérationnels, de multiplier les espaces d'entraide et de soutien, et de veiller à ce que personne ne soit laissé de côté. Les plus fragiles d'entre nous doivent rester au centre de nos préoccupations collectives. La solidarité n'est pas seulement une valeur : elle est la condition même d'un vivre-ensemble harmonieux.

Nos associations jouent un rôle essentiel. Par leur engagement, leur créativité et leur dévouement, elles animent nos quartiers, éveillent les curiosités, tissent du lien et offrent à chacun un espace pour s'exprimer ou s'épanouir. Leur dynamisme est une richesse précieuse, que nous devons continuer de soutenir et d'encourager.

Le développement de notre territoire passe par la reconnaissance de ses talents et de son potentiel.

Nous adressons nos vœux de réussite à nos entreprises, nos artisans, nos commerçants et l'ensemble des acteurs économiques locaux. Ils contribuent chaque jour au dynamisme et à l'attractivité de notre commune, et sont des piliers indispensables de l'emploi de proximité. Soutenir l'économie locale, c'est investir dans un avenir durable pour notre territoire.

Nous souhaitons que la culture continue d'être accessible à tous. Elle est une source d'ouverture, de dialogue et d'émotions partagées. Qu'elle prenne la forme d'expositions, de spectacles, d'ateliers ou de moments de convivialité, la culture nourrit la curiosité, rassemble et embellit notre quotidien.

Nous encourageons la pratique sportive sous toutes ses formes, pour tous les âges et tous les niveaux. Les clubs, éducateurs et bénévoles transmettent des valeurs essentielles : le respect, le dépassement de soi, la persévérance, l'esprit d'équipe. Ces valeurs sont un formidable atout pour notre jeunesse et pour l'équilibre de chacun.

Recevez, encore une fois, nos vœux les plus sincères pour une très belle et douce année.











Nos entreprises saint-martinoises

Votre entreprise est saint-martinoise ? Elle a été créée, a déménagé ou s'est diversifiée il y a moins d'un an ? N'hésitez pas à la présenter gratuitement dans un prochain numéro de ce journal. Pour cela, il vous suffit de contacter le service communication au 04 90 47 98 41.

Créations

Apocalypse couture

Marie s'est installée sur la commune en octobre 2025. Cette professionnelle prend en charge tous les travaux de retouches : ourlet, raccommodage, reprisage, boutonnière, fermeture éclair…
Elle gère aussi la création de vêtements, de sacs, de cosplay/costume, d'accessoires ou d'objet de décorations.
Contacts : 4, rue Chante perdrix
Mail : apocalypsecouture@protonmail.com
Tél. : 06 16 22 07 81
Page facebook en cours de création

Cabelec

Pierric Cabiron a démarré son activité en septembre 2025. Autoentrepreneur, il propose des travaux en électricité générale pour les particuliers et les entreprises, ainsi que du multiservices. Il se déplace sur la commune et ses alentours : Fontvielle, Arles, Maussane, Mouriès…
Contacts : 40, avenue de Plaisance
Tél. : 06 14 39 77 75
Mail : cabelecms@gmail.com

Vanessa Larralde

Cette commerçante a démarré son activité en septembre 2025. Elle propose de la vente de produits alimentaires pour chiens et chats, à domicile. Elle prodigue également de nombreux conseils nutritionnels afin que les propriétaires puissent adapter la nourriture aux besoins de leurs animaux.
Contacts : Tél. : 06 36 00 65 16
Mail : lounikita21@gmail.com

Changement d'adresse

Léna Car D Tattoo

Cette enseigne a déménagé, en décembre dernier, du 47 au 42 avenue de la République. Spécialisée en fine line, elle propose des tatouages élégants et sur mesure. Grâce à diverses formations, Léna Car D Tattoo offre aussi un large choix de prestations complémentaires tels que des piercings, du maquillage permanent et de la pose de bijoux dentaires.
Contacts : 42 avenue de la République
Tél. : 06 18 26 30 86
Mail : helene.carrara@hotmail.fr
Page Facebook : Léna Car D Tattoo

Permanences

Associations

Maison des Associations - SMAC Services : le mercredi de 9h à 11h30 (sauf pendant les vacances scolaires) - UNAFAM (aide à l'entourage des personnes souffrant de troubles psychiques) : sur RDV aux 04 90 47 30 37 - **Salle Louis Pélissier** - ARPSM : 4e vendredi du mois de 9h à 10h - **4 rue des Saules** - Souvenir Français : 1er mardi du mois de 16h à 18h - Médaillés Militaires : 1er lundi du mois à 17h - FNACA : jeudi de 17h à 19h - Anciens Combattants : 2e vendredi du mois de 18h à 19h - **20 rue des Compagnons** - Secours Populaire : le lundi de 8h à 12h tous les 15 jours pour les colis alimentaires ; le jeudi de 10h à 12h pour la réception des dons ; le mardi et le jeudi de 14h à 16h pour la braderie ouverte à tous ainsi que le mardi et le vendredi de 10h30 à 12h pour la distribution des produits frais. Le local est fermé pendant les vacances scolaires (sauf pour les colis d'urgence sur RDV) - **Avenue du Foirail** - Les Restos du Cœur : renseignements au 09 86 31 83 49 - **Maison de l'Emploi** - APEA (Association pour l'Emploi en Agriculture) : sur RDV le mardi et le vendredi matin (contactez Nathalie Clément au 06 67 65 52 46).

Maison de l'Emploi, de l'Économie et du Citoyen (MDEEC)

Avocat : le lundi 5 janvier de 9h30 à 12h (sur RDV*) - Notaire : lundi 12 janvier de 9h30 à 12h (sur RDV*) - Conciliateur de justice : les mercredis 7 et 21 janvier (la conciliatrice gère elle-même ses RDV, merci de prendre directement contact avec elle par e-mail : alba.orfeo-dewynter@conciliateurdejustice.fr) - CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie) : les mardis 13 et 27 janvier de 9h à 12h sans RDV - CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) : le lundi 19 janvier de 14h à 16h (sur RDV*) - APERS (Association de Prévention et de Réinsertion Sociale – Aide aux victimes) : le lundi 26 janvier de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 (sur RDV pris au 04 42 52 29 00) - ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) : le mardi 13 janvier de 14h à (sur RDV*) - La Recampado (Médiation familiale) : les mercredis 14 et 28 janvier de 14h à 16h (sur RDV*).
Notez-le ! Les rendez-vous accompagnés d'un astérisque sont à prendre auprès de la MDEEC. Avant de vous déplacer, n'hésitez pas à vous faire confirmer le maintien des permanences au 04 90 47 38 81.
Permanences des groupes mutualistes (à l'étage, bureau 15) - Solimut Mutuelle : le lundi de 13h30 à 16h30 (sur RDV au 07 61 06 15 62) - Mut'Com : le mercredi de 13h30 à 16h30 (sur RDV au 06 33 13 38 26).

Autres

Conseil Départemental : Martine Amselem, Conseillère départementale, vous reçoit en mairie le mardi matin de 10h à 12h sur RDV (à prendre auprès du secrétariat des élus au 04 90 47 17 29, poste 6423) - Agence mobile Envia : le vendredi 30 janvier de 8h à 12h sur le parking situé derrière la Grande Halle (à proximité du boulodrome) - CSO : assistante sociale de la maison départementale de la solidarité, Renseignements au 04 86 52 03 30 - AtmoSud "Inspirer un air meilleur" : 04 91 32 38 00 - www.atmosud.org

Retour en images


PP Project, le 22 octobre


Blond and Blond and Blond, le 15 novembre

Spectacles du Centre de Développement Culturel
De fin octobre à début décembre, le CDC a accueilli cinq spectacles originaux et de qualité, dont deux dédiés au jeune public. Une programmation aux petits oignons pour des spectateurs qui en redemandent !


Little Cailloux, le 22 novembre © Dorothée Dupuy - CDC


Arman Méliès, le 28 novembre © Céline M - CDC


Battle Royal, le 5 décembre

Dépistage des maladies oculaires et du diabète
Le 14 novembre, 70 personnes ont pu profiter de cette journée où, pour la première fois, le Lions Club proposait aussi la prévention du diabète.





Concert de chants corses
Le 15 novembre, le duo Fiuminale a offert un concert de chants polyphoniques corses à l'église. Leurs voix magnifiques ont résonné sous les voûtes, créant un moment hors du temps.



Retour en images

Vide-commode d'Arlésienne

Le 16 novembre, l'association Li Coudelet dansaire proposait son rendez-vous dédié aux passionnés du costume et des accessoires locaux traditionnels. À cette occasion, la Reine d'Arles Amélie Laugier et deux de ses demoiselles d'honneur sont venues dédicacer le calendrier 2026, tout juste sorti.





Critérium fédéral de tennis de table

Le 22 novembre, le Comité Départemental de Tennis de Table et l'Unisport Tennis de Table (UTT) organisaient conjointement le Critérium Fédéral Départemental. Il a réuni au Complexe Multisports environ 75 joueurs, issus des catégories moins de 15 ans et moins de 19 ans.





Bourse aux jouets et à la puériculture

Le 22 novembre, le Centre Social les Oliviers organisait son rendez-vous dédié à la seconde main. Comme chaque année, familles et amateurs de bonnes affaires ont pu dénicher jouets, vêtements et matériel de puériculture tout en donnant une seconde vie aux objets.







Cérémonie des médaillés et retraités communaux

Le 28 novembre, une vingtaine d'agents municipaux étaient mis à l'honneur en salle du conseil de l'hôtel de ville. Douze d'entre eux célébraient leur départ à la retraite, tandis que onze autres se voyaient remettre une médaille en reconnaissance de 20, 30 ou 35 ans de service public.





Semaine du Handicap et de la Santé

Du 28 novembre au 5 décembre, la Ville et ses partenaires ont proposé un large éventail d'actions et d'activités afin de sensibiliser et d'informer sur les questions relatives au handicap et à la santé. Il s'agissait aussi d'accompagner les publics concernés, leurs proches et les aidants. Au total, une centaine de professionnels ont été mobilisés tout au long de la semaine. La Commune remercie l'ensemble des acteurs pour leur implication, qui a grandement contribué à la réussite de l'événement.



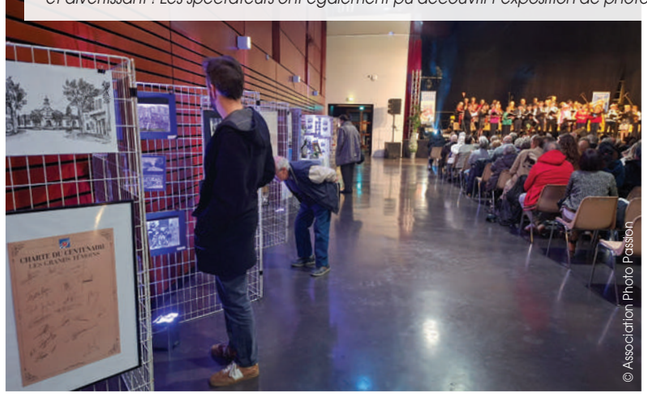






Inaugurations et concert du Centenaire

Le 29 novembre, une belle journée ensoleillée a servi d'écrin aux deux inaugurations organisées dans le cadre du Centenaire de la commune : celle des présentoirs photos et celle de la plantation de l'arbre du Centenaire. En clôture, la Chorale Croch'n Do et Le Chœur Saint-Martin ont offert un concert interactif et divertissant ! Les spectateurs ont également pu découvrir l'exposition de photographies prêtées par des Saint-Martinois, affichées sur les murs de la salle Mistral.



© Association Photo Passion



Retour en images



Marché de Noël au Mas du Vieux Chêne
Les 29 et 30 novembre, Guillaume Ciancanelli a ouvert les portes de son exploitation pour un marché de Noël 100 % local.



"Comportements scolaires et attachement"
Cette conférence, organisée le 5 décembre à la Médiathèque, était animée par Valérie Felices, professeur de français, et Fleur Bonaudo Vappereau, psychotraumatologue.



Ateliers de Noël du Centre Social les Oliviers
En décembre, le CSO a proposé de jolis ateliers créatifs pour préparer Noël.



Cérémonie de la Sainte-Barbe
Le 12 décembre, les sapeurs-pompiers du Centre de secours local ont célébré la Sainte-Barbe, leur patronne.



Conférences "Elevage & Société"
Le 3 décembre, plusieurs professionnels du monde de l'élevage se sont réunis en salle Mistral pour une demi-journée d'échanges avec le public.



Commémoration patriotique
Le 5 décembre, les représentants institutionnels et les associations patriotiques ont rendu hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.



Noël de l'Amicale des Employés Municipaux
Le 12 décembre, les employés municipaux et leurs familles ont partagé un moment convivial aux côtés des membres de l'AEM, des élus et du Père-Noël !





Caddithon
Le 6 décembre, Le Lions Club a organisé une nouvelle édition de son opération caritative en faveur du Téléthon, en coopération avec les élèves du lycée Saint-Charles et les jeunes du CMJ. Présents aux entrées d'Intermarché et de Super U, les bénévoles ont vendu des tickets de tombola. Deux heureux gagnants ont remporté un caddie d'une valeur de 300 €, une belle surprise avant les fêtes !
La collecte totalise 2 630 €, qui seront intégralement reversés au Téléthon.





Portes-ouvertes de l'Aiguille Créative
Les 12 et 13 décembre, les visiteurs ont découvert le savoir-faire et la créativité des adhérentes de l'association, et sont repartis avec de jolis cadeaux faits main.





"Youpi oh Noël !"
Le 9 décembre, le Conservatoire du Pays d'Arles a donné deux représentations du spectacle de Noël avec le compositeur Freddy Zucchet et l'artiste Lucie Azard : l'une à destination des scolaires et l'autre ouverte au grand public.



Goûter de Noël du Relais Petite Enfance
Un merveilleux spectacle de magie, accompagné d'un délicieux goûter, a eu lieu le 12 décembre dernier à la salle de la Chapelette.



Concours de tir à l'arc
La "Compétition Chocolat", organisée par les Archers Saint-Martinois, s'est déroulée les 13 et 14 décembre à la Halle des Sports.



Pièces de théâtre du Ricochet
Le 13 décembre, l'association a présenté des saynètes interprétées par les sections enfants et adultes, suivies de matchs d'improvisation hilarants entre les membres du Ricochet et des Clichés d'Eyguières.

Retour en images










“Célébrons la magie de Noël”

Du 5 au 14 décembre, les réjouissances ont battu leur plein dans le centre-ville ! Pour clôturer les célébrations du Centenaire de la commune, la Municipalité avait mis en place des animations aussi nombreuses que variées : Village de Noël avec manèges, patinoire et food truck ; Marché de Noël réunissant près de 70 exposants ; soirée glisse avec ambiance DJ pour les ados, déambulations de mascottes… Le point culminant du week-end restera sans aucun doute la grande parade du samedi soir. Elle a mené le public jusqu’au stade des Alpilles, où un feu d’artifice magique et mémorable est venu illuminer le ciel nocturne.










Agenda

Retrouvez toutes les informations

Expos · Musique · Balades Sorties · Conférences Rencontres · Cinéma
Festivités · Théâtre Art vivant · Animations Manifestations · Sport · Littérature

Soleil fm 96.3 — www.soleilfm.com

Expositions

Jusqu'au 4 janvier
Gianenrico Bonacorsi
L'artiste expose ses illustrations et planches originales au CDC, en partenariat avec la galerie librairie BD Nicolas Sanchez.

Jusqu'au 30 janvier
"Petit vent de folie"
L'artiste PSKL MORO, spécialisé dans le dessin numérique, présente au Bureau d'Information Touristique une vingtaine d'œuvres originales mettant en scène des pin-up dans des styles et formats variés.
Cette exposition, mêlant humour, sensualité et créativité, reflète l'univers coloré et décalé de l'artiste.

Du 6 janvier au 12 avril
Exposition "Transhumance Kirghize"
Cette nouvelle exposition s'installe à l'Ecomusée. Elle présente le travail du photographe animalier Bastien Chaix. À travers une trentaine de photographies, découvrez le quotidien des éleveurs de yacks, des bergers transhumants et des cavaliers d'Asie centrale. Vernissage le **vendredi 9 janvier** à 18h.
Voir page 12

Du 6 au 25 janvier
Daniel Katola
Ses photographies sont visibles dans le hall du CDC.

Du 27 janvier au 15 février
Jean-Claude Michel et Célina Poujol
Le duo propose son exposition de peintures sur le thème "Terre en danger", à découvrir au CDC.

Lotos / salle Mistral

Dimanche 4 janvier, à 14h
Loto de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Dimanche 11 janvier, à 15h
Association Saint-Martinoise de Prévention Routière

Vendredi 23 janvier, à 19h
Fédération Départementale Ovine 13

En janvier

Activités sportives gratuites
Les mercredis 7, 14, 21 et 28 janvier de 14h à 15h30, le service des Sports et de la Vie associative propose aux 11-25 ans de jouer au football au stade synthétique des HLM du Lion d'Or. Par ailleurs, dans le cadre du programme Sport Santé & Handicap, des séances de natation auront lieu à la piscine municipale de 11h à 12h les mardis. Les jeudis, de 14h à 15h, une séance de "rando santé" (divers circuits) sera proposée au gymnase du lac.
Inscriptions MDA : 04 90 47 81 27

Vendredi 2 janvier

Soirée dansante karaoké
À partir de 19h30, à la salle Aqui Sian Bèn, le Centre Social les Oliviers organise une soirée dansante, version karaoké. Tarifs d'entrée : 3 € pour les adhérents / 6 € pour les non-adhérents. Tarif pour le repas (hot dog, frites et boisson) : 5 €
Inscription conseillée : 04 86 52 03 30 ou sur Helloasso.fr



Samedi 3 janvier

Century 21 Futsal Cup
De 9h à 18h, au Complexe multisports, un tournoi est organisé par SMCFOOT13 en partenariat avec l'agence Century 21. Une tombola sera mise en place pour tenter de gagner un maillot de l'OM, signé par Mason Greenwood. Buvette et boutique sur place.
Renseignements : smcfoot13@gmail.com

Mardi 6 janvier

Collecte de sang
De 15h à 19h30, à la salle Aqui Sian Bèn. Les dons s'effectuent uniquement sur rendez-vous.
Réservation sur le site : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Du 7 janvier au 27 janvier

"L'Italie fait son cinéma"
Le Comité de Jumelage-Saint-Martin-de-Crau / Manerbio organise la 10e édition de ce festival.
Voir page 12

Vendredi 9 janvier

Sortie nature
Départ à 9h, de l'Écomusée de la Crau, pour une sortie guidée par un garde de la Réserve naturelle des coussouls de Crau.
Inscription obligatoire : 04 90 47 02 01



Vœux à la population
À 19h, à la salle Mistral, l'équipe municipale présentera ses vœux à la population.

Samedi 10 janvier

Master class
À partir de 10h30, à la salle Mistral, la Rythmo reçoit Christophe Licata, danseur emblématique de l'émission "Danse avec les Stars", pour une master class exclusive centrée sur le jive et la salsa.
Tarifs : 40 € un cours / 70 € les deux. Inscriptions en ligne sur Helloasso.fr ou le jour J, s'il reste des places.

Championnat départemental
De 14h à 19h, au gymnase du lac, les joueurs de l'UTT accueillent Aix-les-Milles, Eyguières et Rognac pour un championnat départementa de tennis de table par équipes. Début des matchs à 15h.

Les 10 et 11 janvier

Tournoi "Plumes de la Crau"
Durant deux jours, au Complexe multisports, le Badminton Club Saint-Martinois organise la 21e édition de ce tournoi.



Mardi 13 janvier

Conférence
À 18h, l'Écomusée met en place une conférence consacrée au Kirghizistan, dans le cadre de l'exposition "Transhumance Kirghize". Entrée libre
Voir page 12

Mercredi 14 janvier

Permanences "subvention"
De 10h à 12h, à la Maison des Associations, permanence pour accompagner les associations dans leurs démarches de demande de subvention communale. Sur rendez-vous.
Contacts : 04 90 47 17 29 poste 6458 finance@stmartindecrau.fr

Vendredi 16 janvier

Conférence Bien-être
À 18h30, au CDC, un atelier/conférence sera animé par Lucilda Blondel, coach sport santé et thérapeute en neuro-training, sur le thème de la confiance en soi et de la gestion du doute.
Tarif : 6 €
Infos et réservations : www.lucildablondel.fr 04 90 47 06 80

Carmen et le boléro
À 20h30, le CDC a programmé cette représentation du Grand Ballet de Kiev, mise en scène par Alexander Stoyanov.
Voir page 13

Lundi 19 janvier

Hommage à Sophia Loren
À 18h, à la Médiathèque, conférence animée par l'historienne du cinéma Laura Vichi.
Voir page 12

Mercredi 21 janvier

Histoires pour p'tites z'oreilles
À 10h, à la Médiathèque, c'est le rendez-vous pour les petits de 0 à 3 ans. Entrée libre, nombre de places limité.
Réservation indispensable : 04 90 47 27 49

Vendredi 23 janvier

Loups-garous et sorcières
Dès 18h à la Médiathèque, jeu de rôle inspiré du célèbre "Les loups-garous de Thiercelieux".
Voir page 13

Forum des métiers
De 9h à 12h et de 13h30 à 15h, à la Halle des Sports.
Voir page 9

Les 24 et 25 janvier

Critérium fédéral
De 8h à 19h au Complexe multisports, l'Unisport Tennis de Table accueille un tournoi de National 2, organisé par la ligue PACA de tennis de table. Buvette sur place.

Championnat de tir à l'arc
Durant deux jours, à la Halle des Sports, l'équipe des Archers Saint-Martinois organise un championnat départemental jeunes et adultes. Inscriptions avant le 19 janvier. Buvette sur place.
Mail de contact : lesflamantsroses.competition@gmail.com

Samedi 24 janvier

Présentation de la Feria
À 19h au CDC, la Unica, en association avec le Club Taurin Lou Craven, convie le public à la présentation officielle de la Feria de la Crau 2026, qui aura lieu du 16 au 19 avril. Entrée libre.

Dimanche 25 janvier

Pastrage
De 9h30 à 12h à l'église.
Voir page 13

Mercredi 28 janvier

Raconte-moi une histoire
À 16h30, à la Médiathèque, lecture de contes italiens. Sur réservation.
Voir page 12

Samedi 31 janvier

Loto des couleurs
À 16h, à la salle Aqui Sian Bèn, le Centre Social les Oliviers organise un grand loto des formes et des couleurs pour les enfants, à partir de 2 ans, et leurs familles.
De nombreux lots sont à gagner. Buvette sur place.
Renseignements : 04 86 52 03 30

Les 31 janvier et 1er février

Compétition départementale
De 8h à 18h, au Complexe multisports, l'association La Rythmo organise une compétition de Championnat Départemental de Gymnastique Rythmique. Buvette et petite restauration sur place.

Le coup de cœur de la Médiathèque

Les filles de la chocolaterie de Giacinta Cavagna di Gualdana
Traduit de l'italien par Marie Blaison.
Plonger dans ce roman, c'est remonter le temps et s'installer au cœur de l'usine milanaise à l'origine du chocolat Zaini, entre les effluves de cacao, les machines anciennes et les drames d'une époque tourmentée. Laissez-vous emporter par cette fresque historique qui vous fait voyager de 1926 à 1946, entre la montée du fascisme et les blessures laissées par la guerre. Un best-seller italien irrésistible.





Effectuez toutes vos démarches relatives aux élections sur le site :
service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

Vous pouvez notamment y faire une procuration, vérifier votre inscription électorale et connaître votre bureau de vote.

SAINT-MARTIN-DE-CRAU
PROVENCE